



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 mars 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de procurations : 3

### Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur François DESEILLE  
Madame Christine MARTIN  
Madame Sladana ZIVKOVIC  
Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Madame Claire TOMASELLI  
Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM  
Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Dominique MARTIN-GENDRE  
Monsieur Christophe BERTHIER  
Madame Nadjoua BELHADEF  
Monsieur Marien LOVICH  
Madame Kildine BATAILLE  
Madame Delphine BLAYA  
Monsieur Christophe AVENA  
Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Joël MEKHANTAR  
Monsieur Jean-Philippe MOREL

Madame Marie-Odile CHOLLET  
Monsieur Jean-Paul DURAND  
Monsieur Jean-Patrick MASSON  
Monsieur Georges MEZUI  
Monsieur Massar N'DIAYE  
Madame Françoise TENENBAUM  
Monsieur Vincent TESTORI  
Madame Stéphanie VACHEROT  
Monsieur Jean-François COURGEY  
Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Mélanie BALSON  
Madame Catherine DU TERTRE  
Monsieur David HAEGY  
Madame Danielle JUBAN  
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN  
Monsieur Philippe LEMANCEAU  
Madame Ludmila MONTEIRO  
Madame Laurence GERBET  
Monsieur Emmanuel BICHOT

Madame Céline RENAUD  
Madame Caroline JACQUEMARD  
Monsieur Bruno DAVID  
Monsieur Stéphane CHEVALIER  
Monsieur Laurent BOURGUIGNAT  
Madame Claire VUILLEMIN  
Monsieur Axel SIBERT  
Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Stéphanie MODDE  
Madame Karine HUON-SAVINA  
Monsieur Fabien ROBERT  
Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE  
Madame Elizabeth REVEL  
Monsieur Philippe THIRION  
Madame Valérie TEISSEIRE  
Monsieur Frédéric FAVERJON  
Monsieur Pierre PRIBETICH

### Membres absents :

Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY  
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE  
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

---

## **OBJET : PERSONNEL**

### **Recensement - Enquête sur la famille et les logements – Rémunération des agents recenseurs 2025**

Pour l'année 2025, l'INSEE propose à plusieurs communes de tester le protocole de l'enquête famille.

Cette enquête supplémentaire, qui a déjà eu lieu en 2011, sera réalisée à plus grande échelle pendant le recensement de la population en 2025.

La Ville de Dijon a été sollicitée pour y participer et une convention de partenariat a été signée avec l'INSEE. Cette enquête collecte des informations pour mieux comprendre la diversité des situations et des trajectoires familiales (familles recomposées ou monoparentales, séparations et remises en couple, maternités tardives...) et les modes de vie des familles (lieu de résidence des enfants de parents séparés, contacts et solidarités au sein des familles...).

La Ville de Dijon bénéficiera ainsi d'une connaissance plus précise de l'évolution de sa population.

L'enquête sur la famille et les logements portera sur un total estimé à 4 340 logements, ce nombre pouvant être revu à la hausse ou à la baisse en fonction des réalités du terrain.

De même, elle se traduira par un surcroît de travail pour les agents recenseurs, à la fois pour apporter des explications indispensables à la compréhension de ce questionnaire supplémentaire, mais aussi pour accompagner les ménages dans leurs réponses à ces imprimés spécifiques (6 feuillets).

La dotation de l'État pour la participation de la Ville à cette enquête s'élèvera à 3 802,50 €.

Il est donc proposé que les agents recenseurs soient rémunérés 1,50 € brut supplémentaire par formulaire et par foyer lorsqu'ils participent à l'enquête sur la famille et les logements, pour compenser la charge de travail induite.

#### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **de fixer**, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, une rémunération de 1,50 € brut supplémentaire par formulaire et par foyer aux agents recenseurs désignés pour participer à l'enquête 2025 sur la famille et les logements ;
- **d'inscrire** les crédits nécessaires aux chapitres des dépenses et budgets successifs ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN      POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 3 PROCURATION(S)